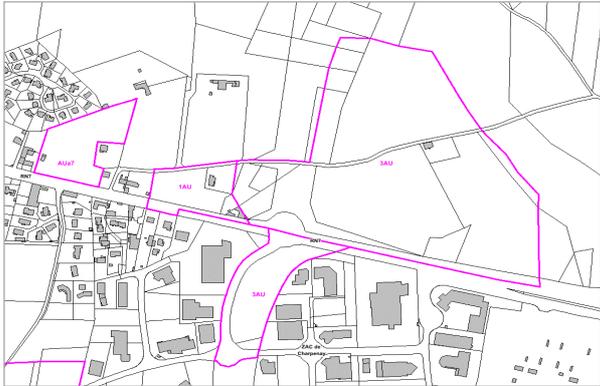
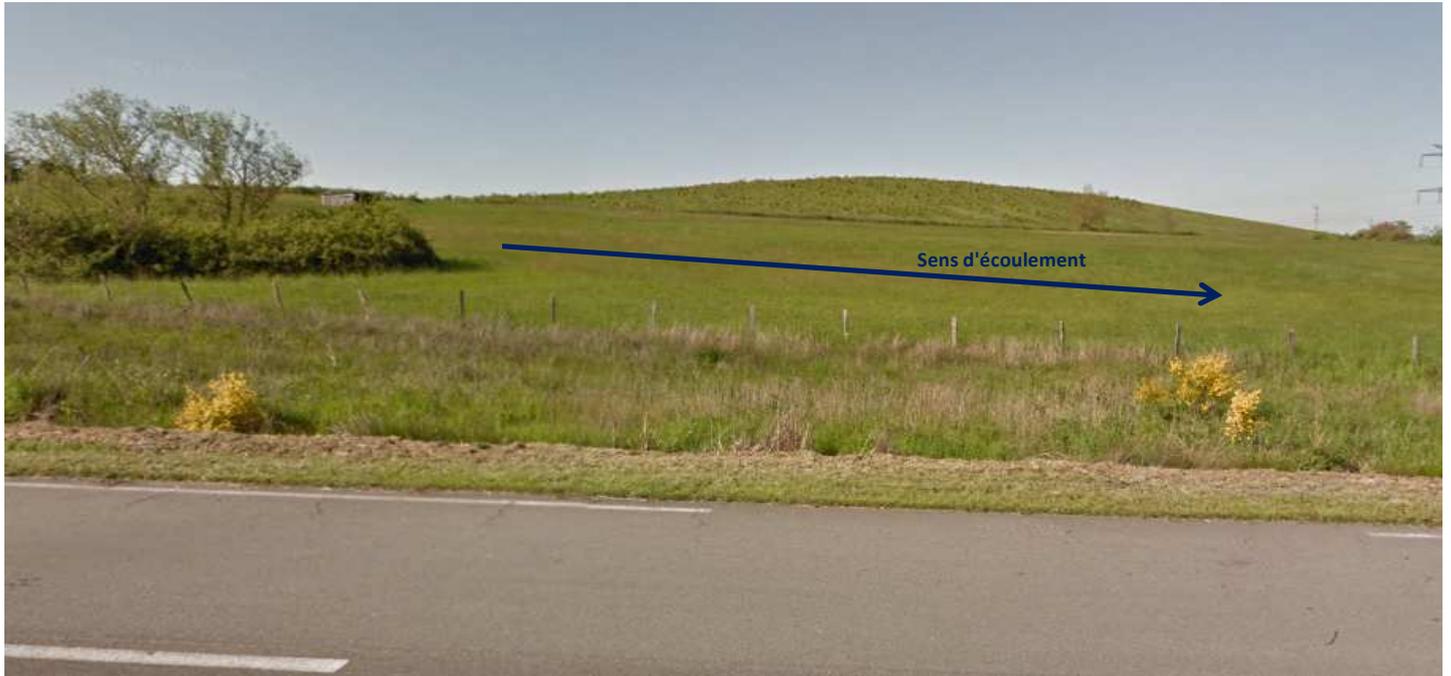


Caractéristiques principales de la zone d'urbanisation	Localisation géographique et extrait cartographique	
Commune :	Lentilly	
Localisation :	RN7 - A89	
Superficie projet :	12,93 ha	
Zonage PLU :	3AU	
Vocation de la zone :	Commerciale	
N° de parcelle(s) :	Section AC - n°213, 111, 110, 210, 197, 127, 201, 203, 121, 209, 211, 205, 207, 208	
Contraintes hydrauliques		
Milieu récepteur :		Ruisseau de Vavre
Exutoires à proximité :		Fossé et talwegs
Apports hydrologiques extérieurs :		Faibles apports extérieurs
Présence d'axes d'écoulement :		Oui
Inondabilité de la parcelle :		Non
Dysfonctionnements recensés :		Aucun
Contraintes environnementales		
Zones naturelles à proximité :		Non
Présence de zones humides :		Non
Présence de points d'eau :		Non
Eléments remarquables :	Haie	
Prescriptions particulières :	Maintien de la haie existante et de l'axe d'écoulement existant.	

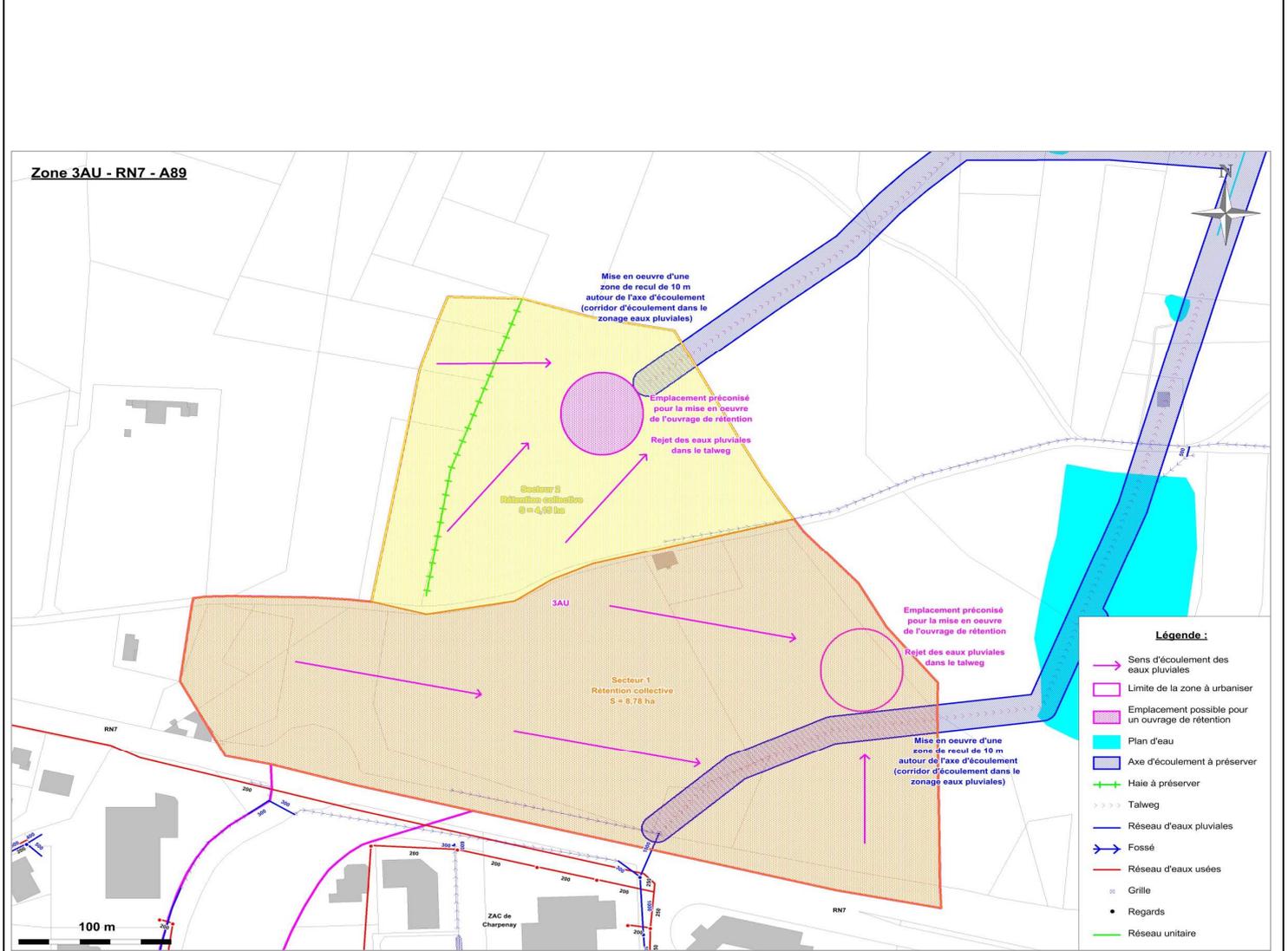
Photographies de la zone



Zone AU

Principes de gestion des eaux pluviales	
Gestion différenciée par secteur :	Oui
Secteur 1	
Superficie :	8,78 ha
Principe de gestion des lots privés :	Collective
Occurrence de dimensionnement :	100 ans
Infiltration :	A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement
Débit de fuite autorisé :	5 l/s.ha
Volume de rétention :	A définir en fonction de l'imperméabilisation (cf. Abaque)
Exutoire du rejet :	Talweg au Sud-est
Secteur 2	
Superficie :	4,15 ha
Principe de gestion des lots privés :	Collective
Occurrence de dimensionnement :	100 ans
Infiltration :	A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement
Débit de fuite autorisé :	5 l/s.ha
Volume de rétention :	A définir en fonction de l'imperméabilisation (cf. Abaque)
Exutoire du rejet :	Talweg au Nord-est

Extrait cartographique des contraintes et des principes de gestion des eaux pluviales



Faisabilité de la zone AU : BONNE



Caractéristiques principales de la zone d'urbanisation		Localisation géographique et extrait cartographique
Commune :	Lentilly	
Localisation :	RN7	
Superficie projet :	1,23 ha	
Zonage PLU :	1AU	
Vocation de la zone :	Habitat	
N° de parcelle(s) :	Section AC - n°114, 141, 116	
Contraintes hydrauliques		
Milieu récepteur :	Ruisseau de Vavre	
Exutoires à proximité :	Fossé au droit de la RN7	
Apports hydrologiques extérieurs :	Faibles apports extérieurs	
Présence d'axes d'écoulement :	Non	
Inondabilité de la parcelle :	Non	
Dysfonctionnements recensés :	Aucun	
Contraintes environnementales		
Zones naturelles à proximité :	Non	
Présence de zones humides :	Non	
Présence de points d'eau :	Non	
Eléments remarquables :	-	
Prescriptions particulières :	-	

Photographies de la zone



Principes de gestion des eaux pluviales

Gestion différenciée par secteur : Non

Secteur 1

Superficie : 1,23 ha

Principe de gestion des lots privés : Collective

Occurrence de dimensionnement : 100 ans

Infiltration : A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement

Débit de fuite autorisé : 5 l/s.ha

Volume de rétention : A définir en fonction de l'imperméabilisation (cf. Abaque)

Exutoire du rejet : Fossé de la RN7 au Sud-est du projet

Extrait cartographique des contraintes et des principes de gestion des eaux pluviales



Faisabilité de la zone AU : BONNE



Caractéristiques principales de la zone d'urbanisation

Commune :	Lentilly
Localisation :	RN7
Superficie projet :	1,34 ha
Zonage PLU :	AUa7
Vocation de la zone :	Habitat

N° de parcelle(s) : Section BD - n°171

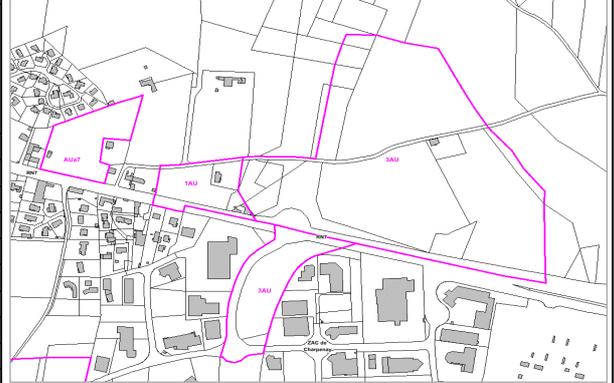
Contraintes hydrauliques

Milieu récepteur :	Aucun exutoire situé à proximité
Exutoires à proximité :	Aucun exutoire situé à proximité
Apports hydrologiques extérieurs :	Faibles apports extérieurs
Présence d'axes d'écoulement :	Non
Inondabilité de la parcelle :	Non
Dysfonctionnements recensés :	Aucun

Contraintes environnementales

Zones naturelles à proximité :	Non
Présence de zones humides :	Non
Présence de points d'eau :	Non
Eléments remarquables :	-
Prescriptions particulières :	Secteur déjà urbanisé

Localisation géographique et extrait cartographique



Photographies de la zone

Principes de gestion des eaux pluviales

Gestion différenciée par secteur : Non

Secteur 1

Superficie : 1,34 ha

Principe de gestion des lots privés : Collective

Occurrence de dimensionnement : 100 ans

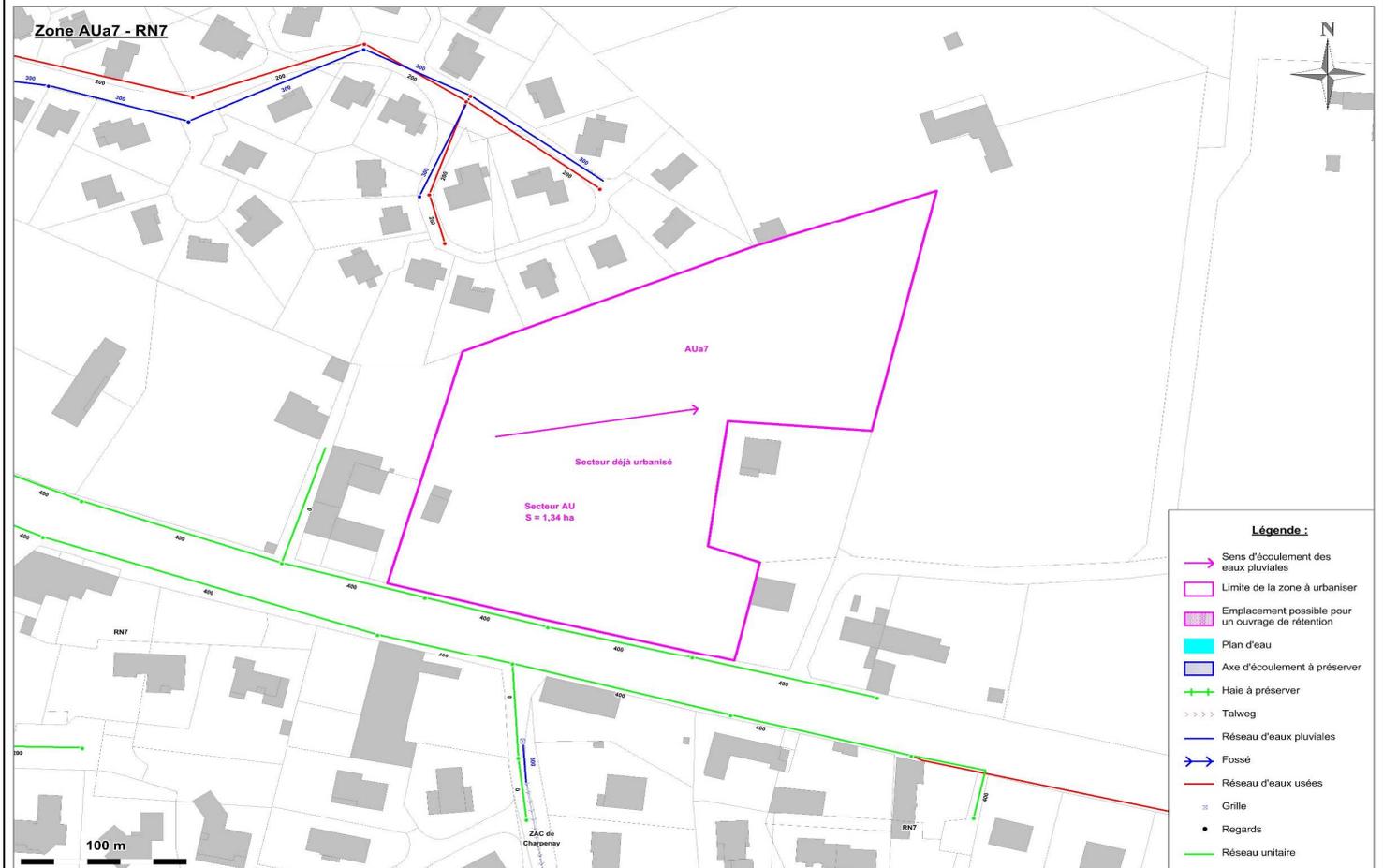
Infiltration : A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement

Débit de fuite autorisé : 5 l/s.ha

Volume de rétention : A définir en fonction de l'imperméabilisation (cf. Abaque)

Exutoire du rejet : Aucun exutoire situé à proximité

Extrait cartographique des contraintes et des principes de gestion des eaux pluviales



Faisabilité de la zone AU : Secteur déjà urbanisé

Caractéristiques principales de la zone d'urbanisation	Localisation géographique et extrait cartographique	
Commune :	Lentilly	
Localisation :	Zone d'activités du Charpenay	
Superficie projet :	1,95 ha	
Zonage PLU :	3AU	
Vocation de la zone :	Commerciale	
N° de parcelle(s) :	Section BE - n°67, 66	
Contraintes hydrauliques		
Milieu récepteur :		Ruisseau de Vavre
Exutoires à proximité :		Réseau pluvial de la ZAC
Apports hydrologiques extérieurs :		Faibles apports extérieurs
Présence d'axes d'écoulement :		Non
Inondabilité de la parcelle :		Non
Dysfonctionnements recensés :		Aucun
Contraintes environnementales		
Zones naturelles à proximité :		Non
Présence de zones humides :		Non
Présence de points d'eau :	Non	
Eléments remarquables :	-	
Prescriptions particulières :	-	

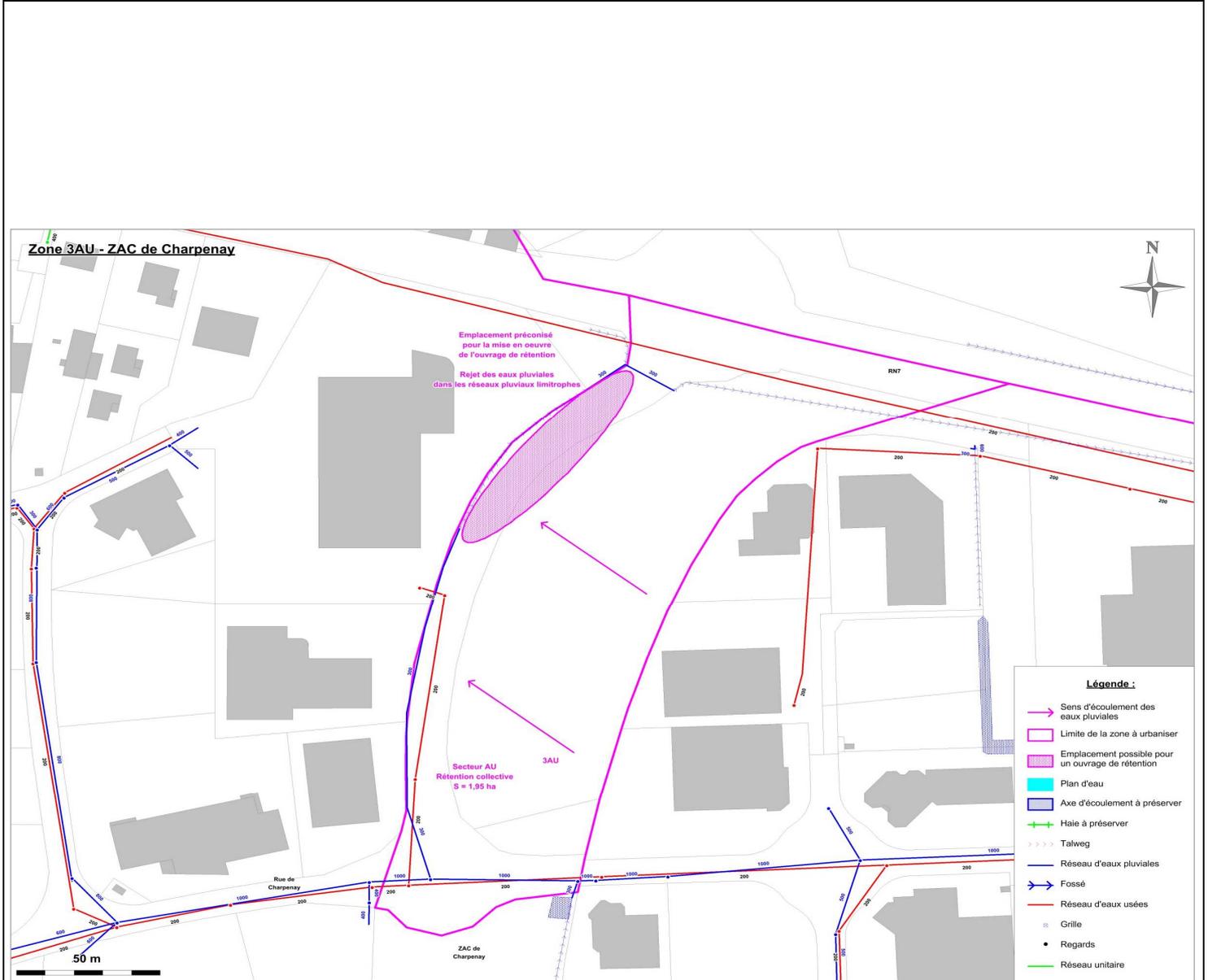
Photographies de la zone



Zone AU

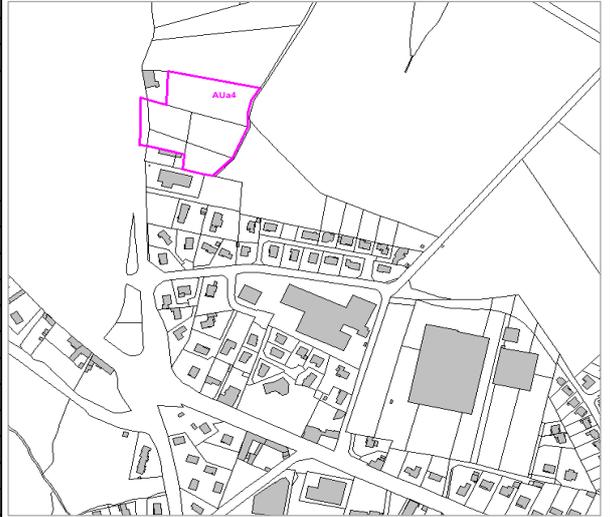
Principes de gestion des eaux pluviales	
Gestion différenciée par secteur :	Non
Secteur 1	
Superficie :	1,95 ha
Principe de gestion des lots privés :	Collective
Occurrence de dimensionnement :	100 ans
Infiltration :	A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement
Débit de fuite autorisé :	5 l/s.ha
Volume de rétention :	A définir en fonction de l'imperméabilisation (cf. Abaque)
Exutoire du rejet :	Réseau pluvial de la ZAC

Extrait cartographique des contraintes et des principes de gestion des eaux pluviales



Faisabilité de la zone AU : BONNE

Caractéristiques principales de la zone d'urbanisation	Localisation géographique et extrait cartographique
Commune :	Lentilly
Localisation :	RD70 - Route de France
Superficie projet :	1,15 ha
Zonage PLU :	AUa4
Vocation de la zone :	Habitat
N° de parcelle(s) :	Section BC - n°23, 17, 21, 18, 20
Contraintes hydrauliques	
Milieu récepteur :	Ruiseau d'Ainay
Exutoires à proximité :	Talweg à proximité
Apports hydrologiques extérieurs :	Faibles apports extérieurs
Présence d'axes d'écoulement :	Non
Inondabilité de la parcelle :	Non
Dysfonctionnements recensés :	Aucun
Contraintes environnementales	
Zones naturelles à proximité :	Non
Présence de zones humides :	Non
Présence de points d'eau :	Non
Éléments remarquables :	Secteur déjà urbanisé
Prescriptions particulières :	Secteur déjà urbanisé



Photographies de la zone



Zone AU (déjà urbanisée)

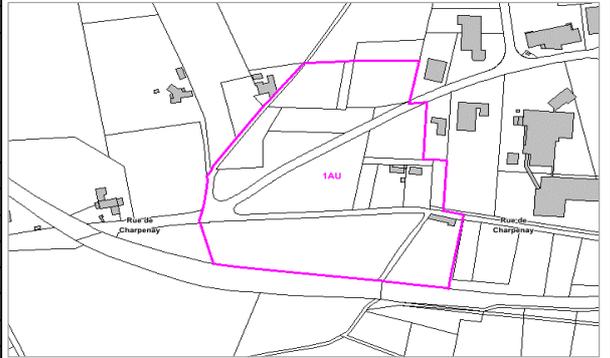
Principes de gestion des eaux pluviales	
Gestion différenciée par secteur :	Non
Secteur 1	
Superficie :	1,15 ha
Principe de gestion des lots privés :	Collective
Occurrence de dimensionnement :	100 ans
Infiltration :	A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement
Débit de fuite autorisé :	5 l/s.ha
Volume de rétention :	A définir en fonction de l'imperméabilisation (cf. Abaque)
Exutoire du rejet :	Talweg au Sud-est

Extrait cartographique des contraintes et des principes de gestion des eaux pluviales



Faisabilité de la zone AU : Secteur déjà urbanisé

Caractéristiques principales de la zone d'urbanisation	Localisation géographique et extrait cartographique
Commune :	Lentilly
Localisation :	Chemin des Molières - Rue de Charpenay - Chemin de la Ferme
Superficie projet :	5,9 ha
Zonage PLU :	1AU
Vocation de la zone :	Habitat
N° de parcelle(s) :	Section BE - n°26, 41, 99, 20, 17, 18, 16, 12, 11, 13, 14, 15, 8, 9, 10
Contraintes hydrauliques	
Milieu récepteur :	Ruisseau du Buvet
Exutoires à proximité :	Réseaux pluviaux à proximité (Fossés et réseaux)
Apports hydrologiques extérieurs :	Faibles apports extérieurs
Présence d'axes d'écoulement :	Non
Inondabilité de la parcelle :	Non
Dysfonctionnements recensés :	Aucun
Contraintes environnementales	
Zones naturelles à proximité :	Non
Présence de zones humides :	Non
Présence de points d'eau :	Non
Eléments remarquables :	Haie
Prescriptions particulières :	Maintien de la haie existante



Photographies de la zone



Zone AU



Zone AU

Principes de gestion des eaux pluviales

Gestion différenciée par secteur : Oui

Secteur 1

Superficie : 2,05 ha

Principe de gestion des lots privés : Collective

Occurrence de dimensionnement : 100 ans

Infiltration : A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement

Débit de fuite autorisé : 5 l/s.ha

Volume de rétention : A définir en fonction de l'imperméabilisation (cf. Abaque)

Exutoire du rejet : Fossé du chemin des Molières

Secteur 2

Superficie : 1,96 ha

Principe de gestion des lots privés : Collective

Occurrence de dimensionnement : 100 ans

Infiltration : A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement

Débit de fuite autorisé : 5 l/s.ha

Volume de rétention : A définir en fonction de l'imperméabilisation (cf. Abaque)

Exutoire du rejet : Réseau pluvial de la rue de Charpenay

Secteur 3

Superficie : 1,9 ha

Principe de gestion des lots privés : Collective

Occurrence de dimensionnement : 100 ans

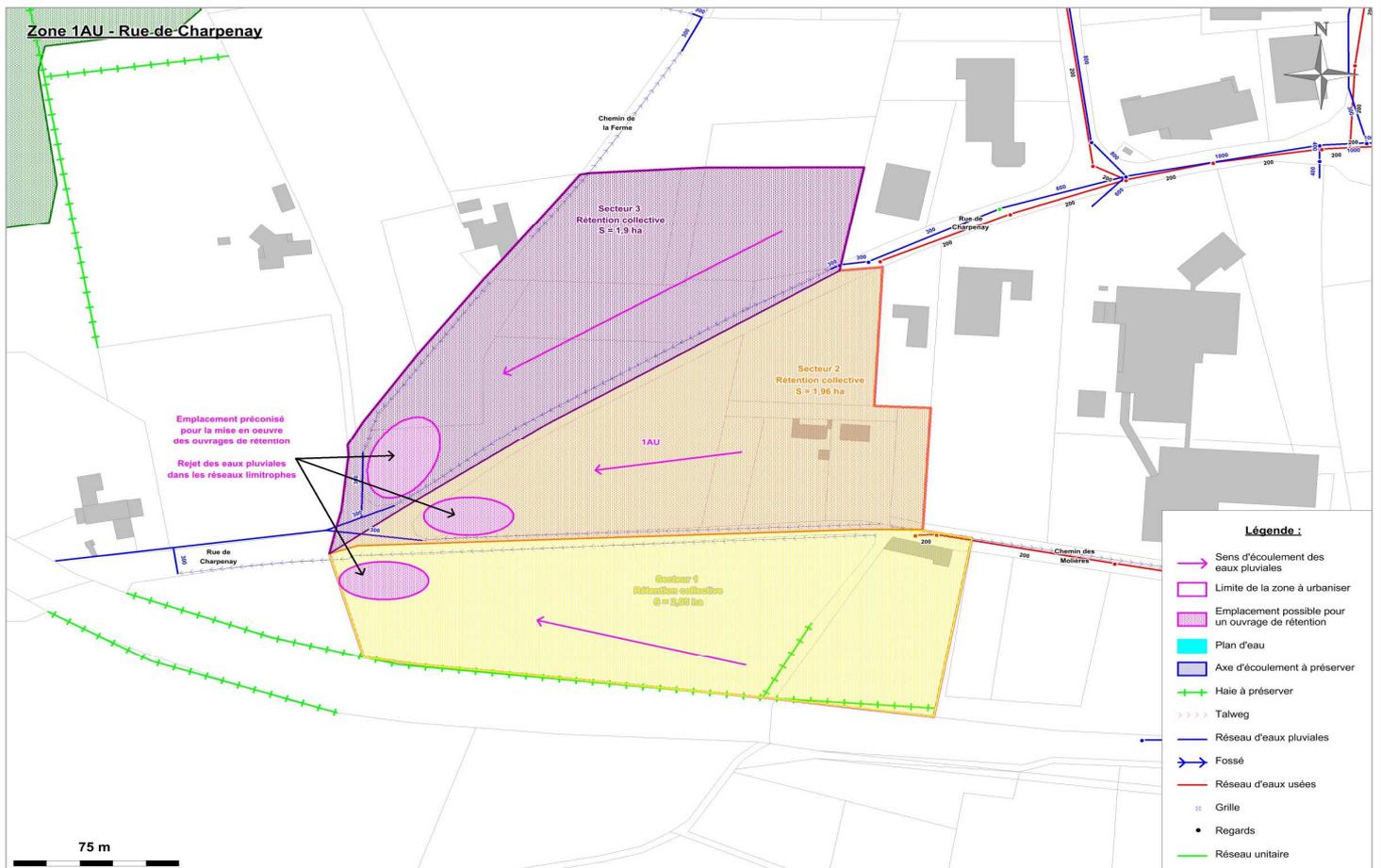
Infiltration : A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement

Débit de fuite autorisé : 5 l/s.ha

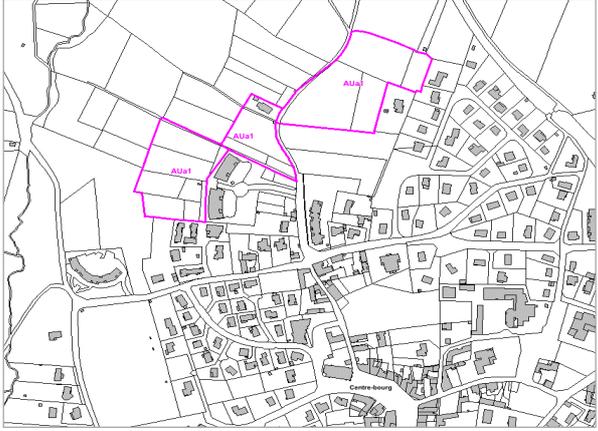
Volume de rétention : A définir en fonction de l'imperméabilisation (cf. Abaque)

Exutoire du rejet : Fossé du chemin de la Ferme

Extrait cartographique des contraintes et des principes de gestion des eaux pluviales



Faisabilité de la zone AU : BONNE

Caractéristiques principales de la zone d'urbanisation		Localisation géographique et extrait cartographique
Commune :	Lentilly	
Localisation :	Hameau "Rochefort"	
Superficie projet :	3,35 ha	
Zonage PLU :	AUa1	
Vocation de la zone :	Habitat	
N° de parcelle(s) :	Section AZ - n°18, 19, 17, 16, 15, 14, 37, 38, 39, 47 et section BA - n°45, 44, 46	
Contraintes hydrauliques		
Milieu récepteur :	Ruisseau des Flaches	
Exutoires à proximité :	Ruisseau à proximité	
Apports hydrologiques extérieurs :	Faibles apports extérieurs	
Présence d'axes d'écoulement :	Non	
Inondabilité de la parcelle :	Non	
Dysfonctionnements recensés :	Aucun	
Contraintes environnementales		
Zones naturelles à proximité :	Non	
Présence de zones humides :	Non	
Présence de points d'eau :	Non	
Eléments remarquables :	-	
Prescriptions particulières :	-	

Photographies de la zone



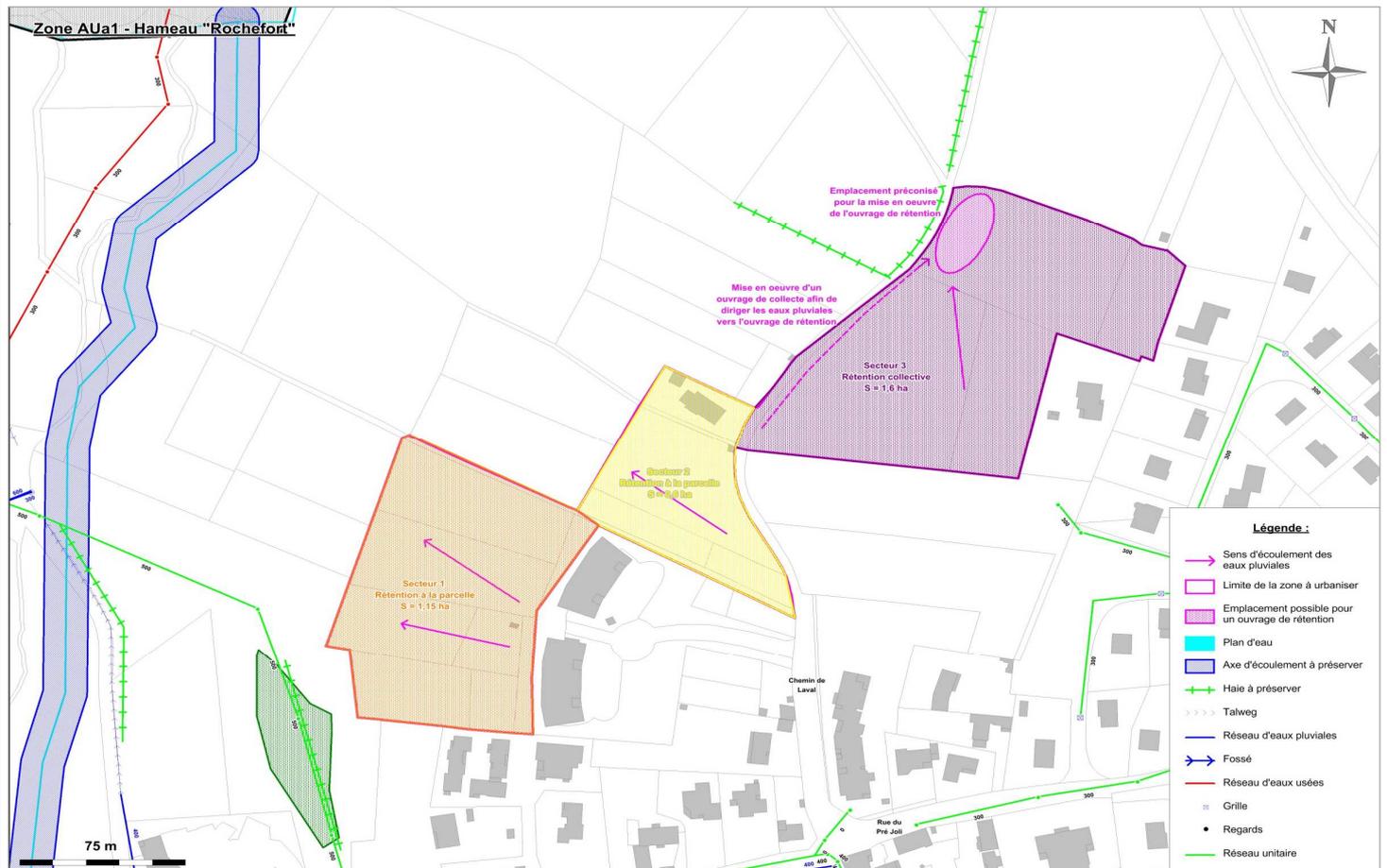
Zone AU



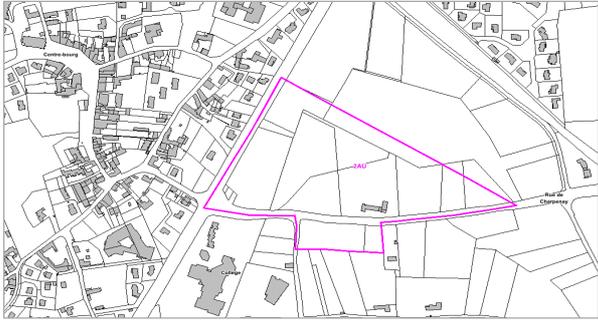
Zone AU

Principes de gestion des eaux pluviales	
Gestion différenciée par secteur :	Oui
Secteur 1	
Superficie :	1,15 ha
Principe de gestion des lots privés :	Collective
Occurrence de dimensionnement :	100 ans
Infiltration :	A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement
Débit de fuite autorisé :	5 l/s.ha
Volume de rétention :	A définir en fonction de l'imperméabilisation (cf. Abaque)
Exutoire du rejet :	Ruisseau des Flaches
Secteur 2	
Superficie :	0,6 ha
Principe de gestion des lots privés :	A la parcelle
Occurrence de dimensionnement :	100 ans
Infiltration :	A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement
Débit de fuite autorisé :	2 l/s max
Volume de rétention :	3 m ³ /100 m ² de surface imperméabilisée
Exutoire du rejet :	Ruisseau des Flaches
Secteur 3	
Superficie :	1,6 ha
Principe de gestion des lots privés :	Collective
Occurrence de dimensionnement :	100 ans
Infiltration :	A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement
Débit de fuite autorisé :	5 l/s.ha
Volume de rétention :	A définir en fonction de l'imperméabilisation (cf. Abaque)
Exutoire du rejet :	Ruisseau des Flaches

Extrait cartographique des contraintes et des principes de gestion des eaux pluviales



Faisabilité de la zone AU : BONNE

Caractéristiques principales de la zone d'urbanisation		Localisation géographique et extrait cartographique
Commune :	Lentilly	
Localisation :	Rue de Charpenay	
Superficie projet :	7,4 ha	
Zonage PLU :	2AU	
Vocation de la zone :	Habitat	
N° de parcelle(s) :	Section BX - n°14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 2, 3, 4, 5, 6 et section BI - n°1 et 9	
Contraintes hydrauliques		
Milieu récepteur :	Ruisseau du Buvet	
Exutoires à proximité :	Talweg et réseaux pluviaux à proximité	
Apports hydrologiques extérieurs :	Apports d'eaux importants provenant de l'amont et notamment du talweg	
Présence d'axes d'écoulement :	Oui	
Inondabilité de la parcelle :	Oui	
Dysfonctionnements recensés :	Aucun	
Contraintes environnementales		
Zones naturelles à proximité :	Oui	
Présence de zones humides :	Oui	
Présence de points d'eau :	Non	
Éléments remarquables :	Haies, axe d'écoulement	
Prescriptions particulières :	Maintien des haies existantes, des zones humides et de l'axe d'écoulement	

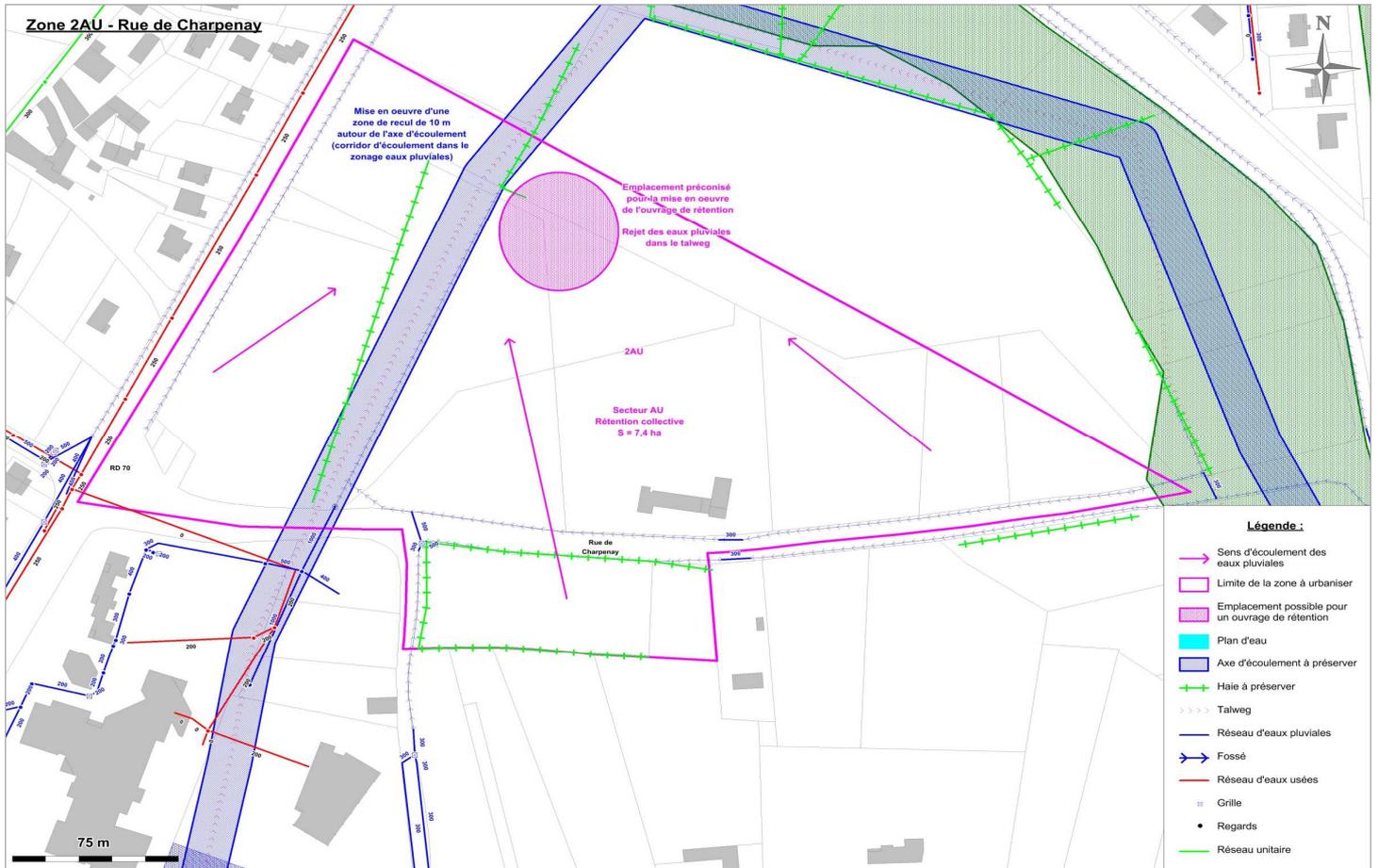
Photographies de la zone



Zone AU

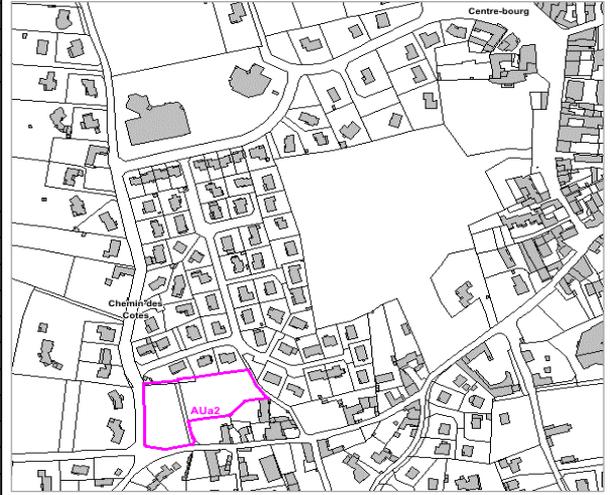
Principes de gestion des eaux pluviales	
Gestion différenciée par secteur :	Non
Secteur 1	
Superficie :	7,4 ha
Principe de gestion des lots privés :	Collective
Occurrence de dimensionnement :	100 ans
Infiltration :	A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement
Débit de fuite autorisé :	5 l/s.ha
Volume de rétention :	A définir en fonction de l'imperméabilisation (cf. Abaque)
Exutoire du rejet :	Ruisseau du Buvet

Extrait cartographique des contraintes et des principes de gestion des eaux pluviales



Faisabilité de la zone AU : MOYENNE

Caractéristiques principales de la zone d'urbanisation	Localisation géographique et extrait cartographique
Commune :	Lentilly
Localisation :	Chemin des Côtes
Superficie projet :	0,5 ha
Zonage PLU :	AUa2
Vocation de la zone :	Habitat
N° de parcelle(s) :	Section BT - n°212, 213, 215, 214
Contraintes hydrauliques	
Milieu récepteur :	Ruisseau des Flaches
Exutoires à proximité :	Réseau pluvial du chemin des Côtes
Apports hydrologiques extérieurs :	Faibles apports extérieurs
Présence d'axes d'écoulement :	Non
Inondabilité de la parcelle :	Non
Dysfonctionnements recensés :	Aucun
Contraintes environnementales	
Zones naturelles à proximité :	Non
Présence de zones humides :	Non
Présence de points d'eau :	Non
Eléments remarquables :	-
Prescriptions particulières :	-



Photographies de la zone



Zone AU

Principes de gestion des eaux pluviales

Gestion différenciée par secteur : Non

Secteur 1

Superficie : 0,5 ha

Principe de gestion des lots privés : A la parcelle

Occurrence de dimensionnement : 100 ans

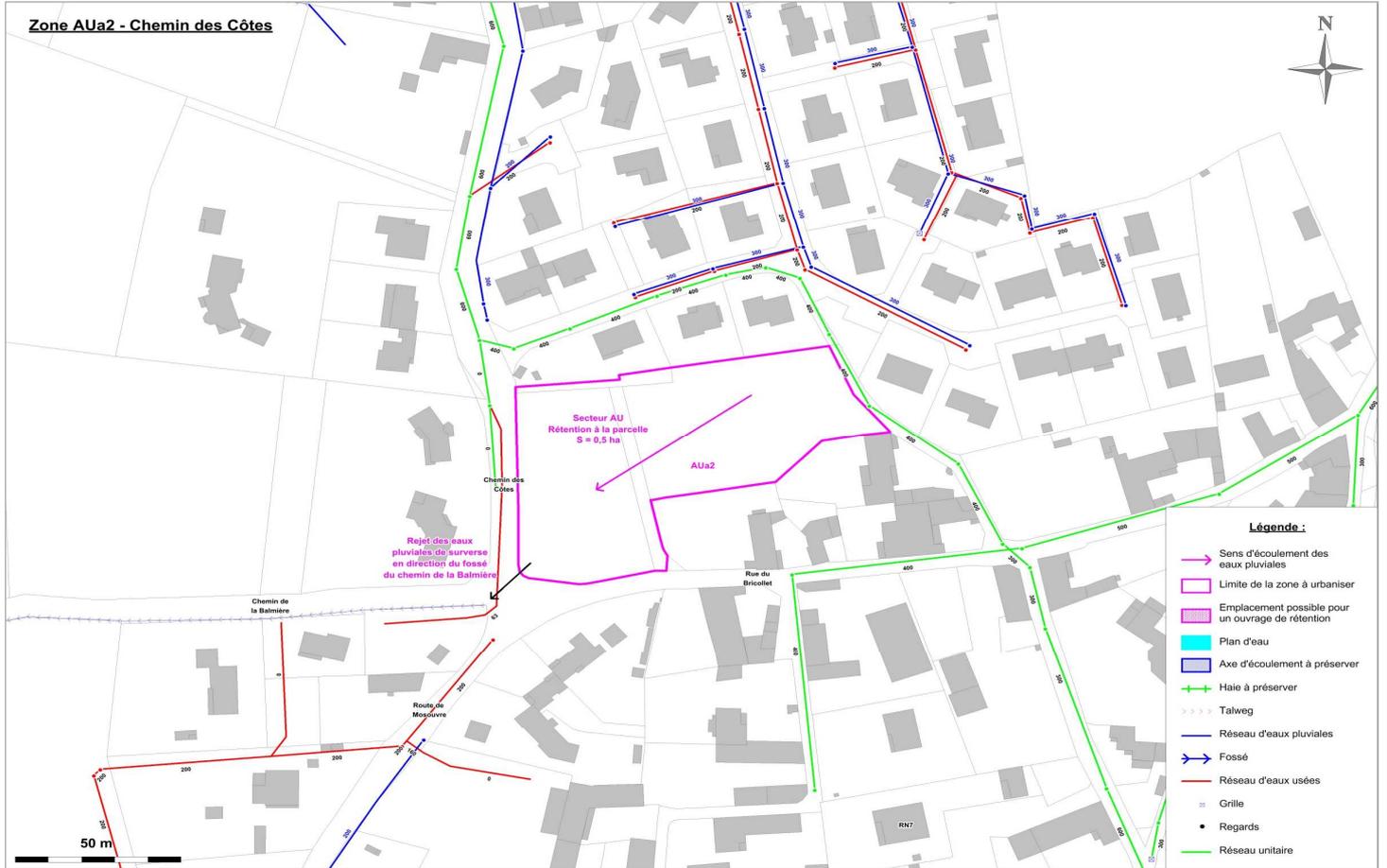
Infiltration : A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement

Débit de fuite autorisé : 2 l/s max

Volume de rétention : 3 m³/100 m² de surface imperméabilisée

Exutoire du rejet : Réseau pluvial du chemin des Côtes

Extrait cartographique des contraintes et des principes de gestion des eaux pluviales

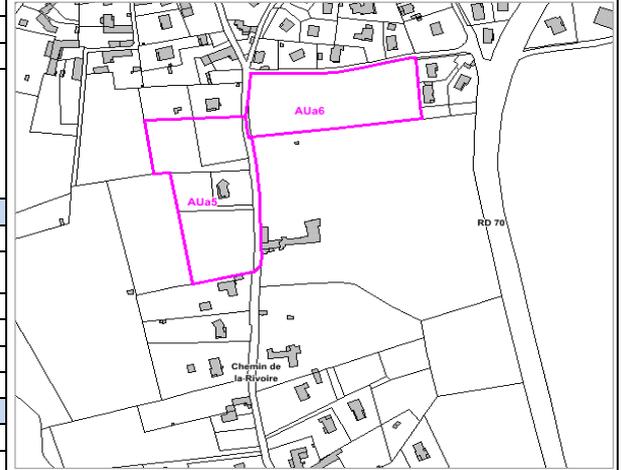


Faisabilité de la zone AU : BONNE

Caractéristiques principales de la zone d'urbanisation

Commune :	Lentilly
Localisation :	Chemin de la Rivoire
Superficie projet :	1,25 ha
Zonage PLU :	AUa5
Vocation de la zone :	Habitat
N° de parcelle(s) :	Section CA - n°75, 74, 27, 30, 29

Localisation géographique et extrait cartographique



Contraintes hydrauliques

Milieu récepteur :	Ruisseau des Flaches
Exutoires à proximité :	Réseau pluvial du chemin de la Rivoire. Absence d'exutoire sur la partie Nord de la zone.
Apports hydrologiques extérieurs :	Faibles apports extérieurs
Présence d'axes d'écoulement :	Non
Inondabilité de la parcelle :	Non
Dysfonctionnements recensés :	Aucun

Contraintes environnementales

Zones naturelles à proximité :	Non
Présence de zones humides :	Non
Présence de points d'eau :	Non
Éléments remarquables :	-
Prescriptions particulières :	-

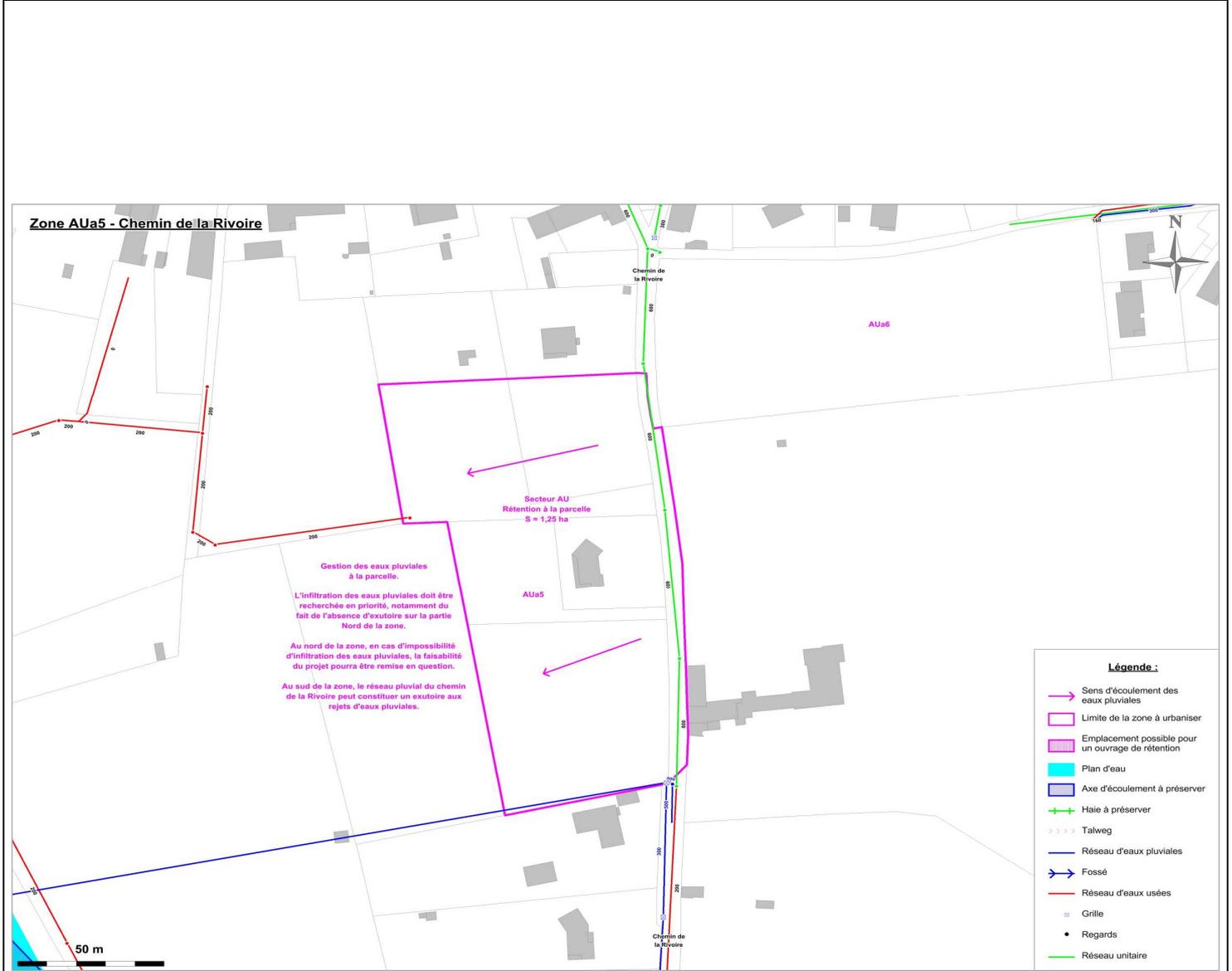
Photographies de la zone



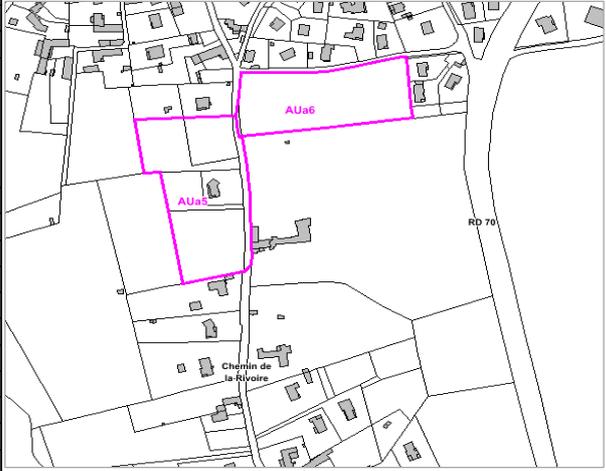
Zone AU

Principes de gestion des eaux pluviales	
Gestion différenciée par secteur :	Non
Secteur 1	
Superficie :	1,25 ha
Principe de gestion des lots privés :	A la parcelle
Occurrence de dimensionnement :	100 ans
Infiltration :	A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement
Débit de fuite autorisé :	2 l/s max
Volume de rétention :	3 m ³ /100 m ² de surface imperméabilisée
Exutoire du rejet :	Réseau pluvial du chemin de la Rivoire. Absence d'exutoire sur la partie Nord de la zone, infiltration obligatoire.

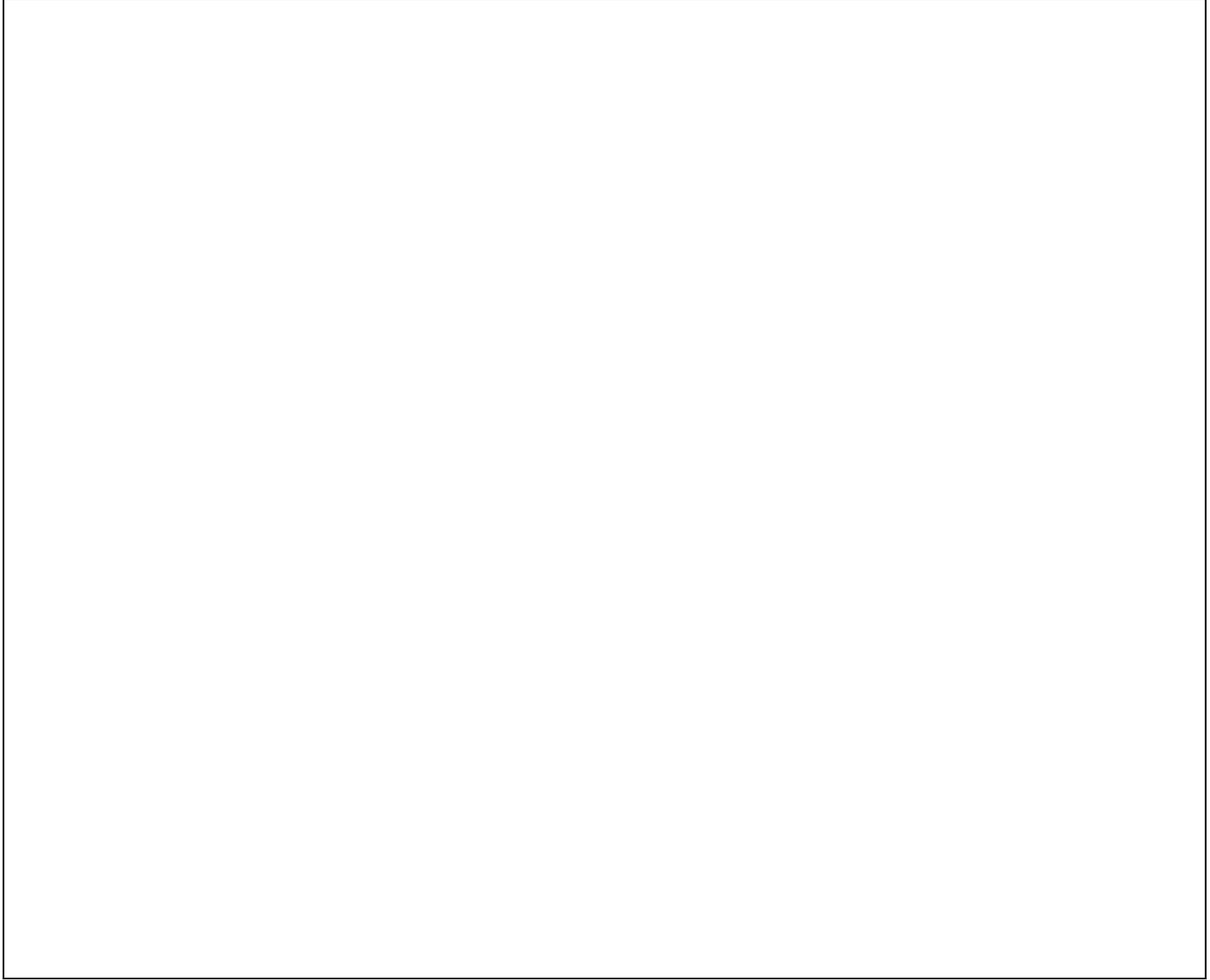
Extrait cartographique des contraintes et des principes de gestion des eaux pluviales



Faisabilité de la zone AU : BONNE

Caractéristiques principales de la zone d'urbanisation		Localisation géographique et extrait cartographique
Commune :	Lentilly	
Localisation :	Chemin de Coquy	
Superficie projet :	0,9 ha	
Zonage PLU :	AUa6	
Vocation de la zone :	Habitat	
N° de parcelle(s) :	Section BZ - n°1	
Contraintes hydrauliques		
Milieu récepteur :	Ruisseau du Buvet	
Exutoires à proximité :	Réseau pluvial du chemin de Coquy	
Apports hydrologiques extérieurs :	Faibles apports extérieurs	
Présence d'axes d'écoulement :	Non	
Inondabilité de la parcelle :	Non	
Dysfonctionnements recensés :	Aucun	
Contraintes environnementales		
Zones naturelles à proximité :	Non	
Présence de zones humides :	Non	
Présence de points d'eau :	Non	
Eléments remarquables :	Secteur déjà urbanisé	
Prescriptions particulières :	Secteur déjà urbanisé	

Photographies de la zone

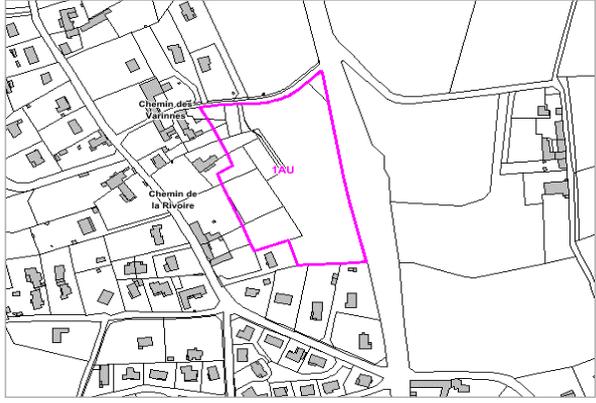


Principes de gestion des eaux pluviales	
Gestion différenciée par secteur :	Non
Secteur 1	
Superficie :	0,9 ha
Principe de gestion des lots privés :	Collective
Occurrence de dimensionnement :	100 ans
Infiltration :	A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement
Débit de fuite autorisé :	5 l/s.ha
Volume de rétention :	A définir en fonction de l'imperméabilisation (cf. Abaque)
Exutoire du rejet :	Réseau pluvial du chemin de Coquy

Extrait cartographique des contraintes et des principes de gestion des eaux pluviales



Faisabilité de la zone AU : Secteur déjà urbanisé

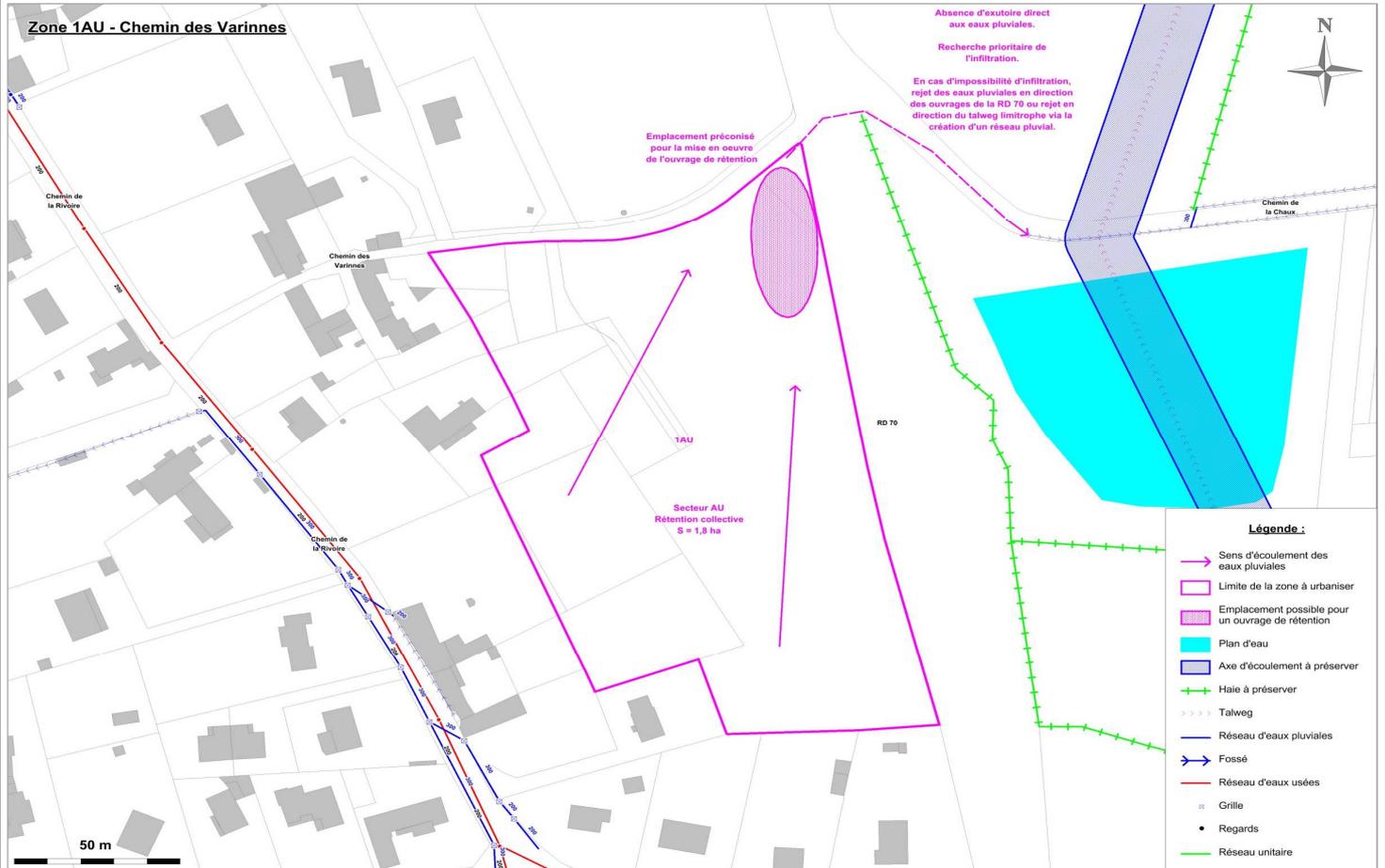
Caractéristiques principales de la zone d'urbanisation		Localisation géographique et extrait cartographique
Commune :	Lentilly	
Localisation :	Chemin des Varinnes	
Superficie projet :	1,8 ha	
Zonage PLU :	1AU	
Vocation de la zone :	Habitat	
N° de parcelle(s) :	Section BZ - n°76, 35, 72, 37, 38, 39, 40, 73, 74, 48, 49, 71, 76, 50, 53	
Contraintes hydrauliques		
Milieu récepteur :	Ruisseau du Buvet	
Exutoires à proximité :	Aucun exutoire situé à proximité immédiate.	
Apports hydrologiques extérieurs :	Faibles apports extérieurs	
Présence d'axes d'écoulement :	Non	
Inondabilité de la parcelle :	Non	
Dysfonctionnements recensés :	Aucun	
Contraintes environnementales		
Zones naturelles à proximité :	Non	
Présence de zones humides :	Non	
Présence de points d'eau :	Non	
Eléments remarquables :	-	
Prescriptions particulières :	-	

Photographies de la zone



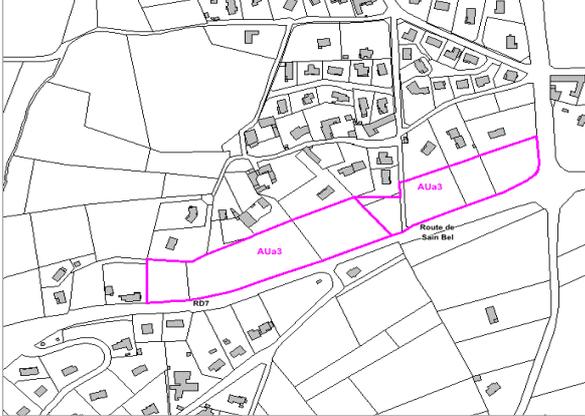
Zone AU

Principes de gestion des eaux pluviales	
Gestion différenciée par secteur :	Non
Secteur 1	
Superficie :	1,8 ha
Principe de gestion des lots privés :	Collective
Occurrence de dimensionnement :	100 ans
Infiltration :	A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement
Débit de fuite autorisé :	5 l/s.ha
Volume de rétention :	A définir en fonction de l'imperméabilisation (cf. Abaque)
Exutoire du rejet :	Aucun exutoire situé à proximité immédiate. Rechercher l'infiltration en priorité. Sinon, rejet des eaux pluviales en direction du talweg limitrophe via la création d'un réseau pluvial.
Extrait cartographique des contraintes et des principes de gestion des eaux pluviales	



Faisabilité de la zone AU : MOYENNE (du fait de l'absence d'exutoire à proximité)

Caractéristiques principales de la zone d'urbanisation	Localisation géographique et extrait cartographique
Commune :	Lentilly
Localisation :	RD7 - Route de Sain Bel
Superficie projet :	2,3 ha
Zonage PLU :	AUa3
Vocation de la zone :	Habitat
N° de parcelle(s) :	Section BN - n°66, 59, 58, 95 et section BM - n°43, 44, 75
Contraintes hydrauliques	
Milieu récepteur :	Ruisseau des Flaches
Exutoires à proximité :	Réseaux pluviaux de la RD7 et de l'impasse des Chênes
Apports hydrologiques extérieurs :	Faibles apports extérieurs
Présence d'axes d'écoulement :	Oui
Inondabilité de la parcelle :	Oui
Dysfonctionnements recensés :	Aucun
Contraintes environnementales	
Zones naturelles à proximité :	Non
Présence de zones humides :	Non
Présence de points d'eau :	Non
Éléments remarquables :	Axe d'écoulement
Prescriptions particulières :	Maintien de l'axe d'écoulement existant

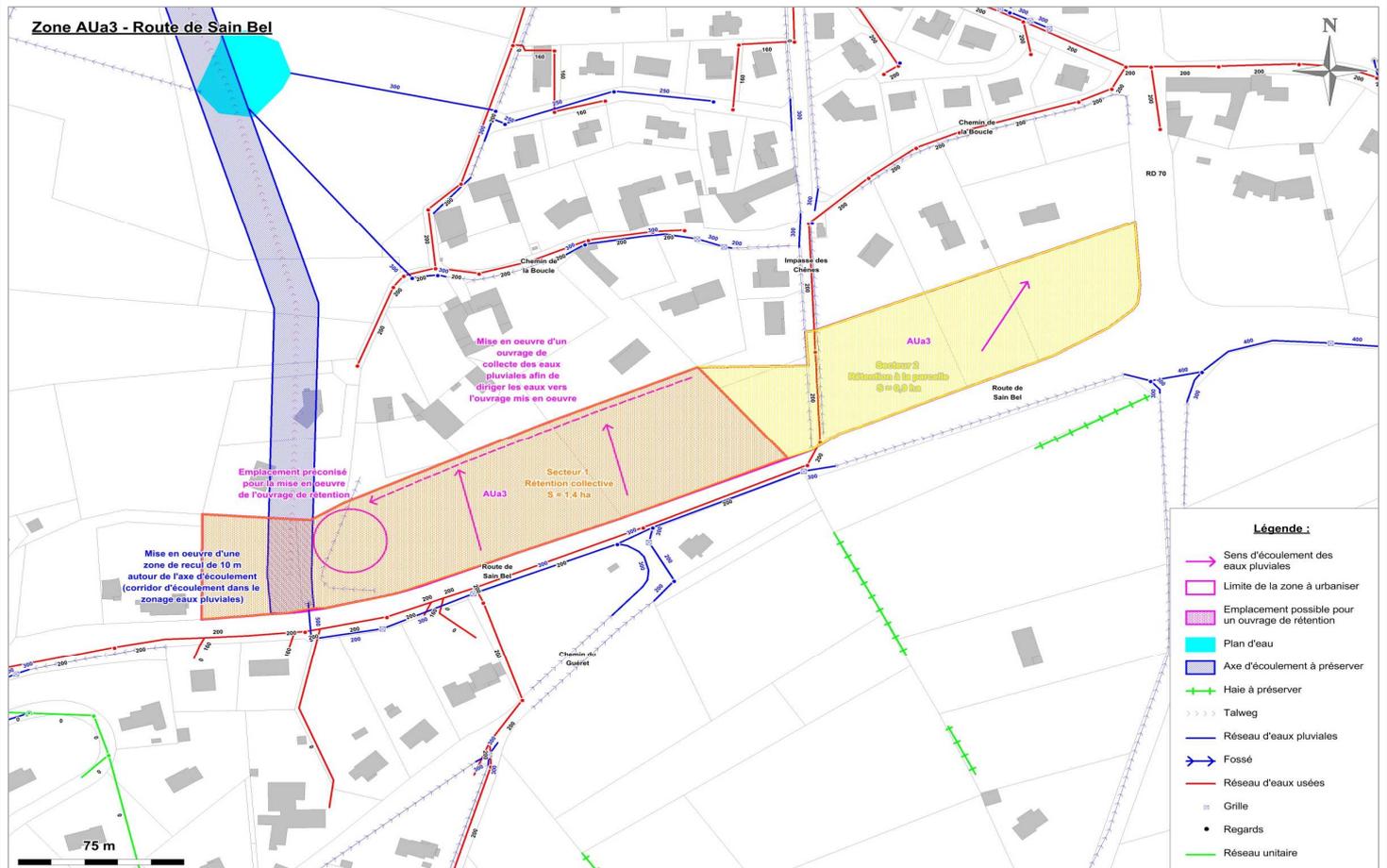


Photographies de la zone



Zone AU

Principes de gestion des eaux pluviales	
Gestion différenciée par secteur :	Oui
Secteur 1	
Superficie :	1,4 ha
Principe de gestion des lots privés :	Collective
Occurrence de dimensionnement :	100 ans
Infiltration :	A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement
Débit de fuite autorisé :	5 l/s.ha
Volume de rétention :	A définir en fonction de l'imperméabilisation (cf. Abaque)
Exutoire du rejet :	Talweg à l'Ouest du projet
Secteur 2	
Superficie :	0,9 ha
Principe de gestion des lots privés :	A la parcelle
Occurrence de dimensionnement :	100 ans
Infiltration :	A rechercher en priorité. Si impossibilité, rejet autorisé à l'extérieur du tènement
Débit de fuite autorisé :	2 l/s max
Volume de rétention :	3 m ³ /100 m ² de surface imperméabilisée
Exutoire du rejet :	Réseau pluvial de l'impasse des Chênes
Extrait cartographique des contraintes et des principes de gestion des eaux pluviales	



Faisabilité de la zone AU : BONNE